

PLAN D'ACCES



Gymnase du Canada
(à côté du lycée Senghor)
Rue du Canada
27000 EVREUX

Dimanche

13 novembre 2011



2ème Bike and Run d'Evreux

L' **EAC**
Triathlon

organise son 2ème bike and run, en forêt
par équipes de 2 avec 1 seul VTT



- ✓ **Courses enfants (départ 11h00)**
- ✓ **Courses adultes (départ 13h30)**
- ✓ **Equipes masculines, féminines et mixtes**
- ✓ **Nombre de tours selon les catégories (juniors séniors et vétérans 4 tours, cadets 3 tours, minimes 2 tours)**



Dossier à renvoyer avant le 9 novembre à :
Isabelle INGELAERE 13 rue des Tanneurs 27240 AVRILLY
Tél : 06 85 04 73 65 ou 06 85 50 77 55
Email : isaperso1@yahoo.fr
Inscription sur place possible (majoration de 2 €)

www.evreuxactri.com



Le règlement de l'épreuve

1er équipier :

Nom :
Prénom :
Adresse :
CP : **Ville :** **Email :**
Né(e) le : **Sexe :** **O M O F**

Fédération : FFTRI UFOLEP FFC FFA

N° licence :

Club :

Cat. : Po (2003 & 2004) Pu. (2001 & 2002) Ben. (1999 & 2000) Mi. (1997 & 1998)
Cad (1995 & 1996) Ju. (1993 & 1994) Se. (1973 à 1992) Vet (1972 et avant)

Pour les non-licencié(e)s FF TRI (ou licence autre que compétition) : Joindre au dossier d'inscription la photocopie d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied et du vtt en compétition de moins d'un an . Une carte pass journée est souscrite, le prix est inclus dans l'inscription.

Signature :

Pour les mineur(e)s : Je soussigné(e).....autorise mon fils ou ma fille à participer au B&R d'Evreux le dimanche 13 novembre 2011

Signature parent :

2ème équipier :

Nom :
Prénom :
Adresse :
CP : **Ville :** **Email :**
Né(e) le : **Sexe :** **O M O F**

Fédération : FFTRI UFOLEP FFC FFA

N° licence :

Club :

Cat. : Po (2003 & 2004) Pu. (2001 & 2002) Ben. (19979 & 200) Mi. (1997 & 1998)
Cad (1995 & 1996) Ju. (1993 & 1994) Se. (1973 à 1992) Vet (1972 et avant)

Pour les non-licencié(e)s FF TRI (ou licence autre que compétition) : Joindre au dossier d'inscription la photocopie d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied et du vtt en compétition de moins d'un an. Une carte pass journée est souscrite, le prix est inclus dans l'inscription.

Signature :

Pour les mineur(e)s : Je soussigné(e).....autorise mon fils ou ma fille à participer au B&R d'Evreux le dimanche 13 novembre 2011

Signature parent :

Article 1 : Les épreuves

Le bike and run consiste à enchaîner de la course à pied et du VTT par équipe de 2 avec un seul vtt. Les distances des courses enfants respecteront le règlement FF Triathlon en vigueur. Le départ de la course sera donné à 11h au gymnase du Canada pour les enfants (poussins, pupilles et benjamins). Le départ sera donné à 13h30 pour les minimes, cadets, juniors et adultes, pour une distance maximum de 17 km. Le parcours se déroulera dans le massif de la forêt d'Evreux. La distance est approchée, l'organisateur se réserve le droit de la modifier.

Article 2 : Les inscriptions

L'épreuve est ouverte à tous, licenciés et non licenciés, avec obligation pour les mineurs de présenter une autorisation parentale.

Les athlètes licenciés FFTRI « en compétition » ainsi que les licenciés FFTRI licence dirigeant ou accueil doivent obligatoirement présenter leur licence avec le bulletin d'inscription.

Les concurrents non licenciés FF Tri, tout comme les détenteurs d'une licence accueil ou dirigeant, devront joindre la copie d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du vélo et de la course à pieds en compétition datant de moins d'un an. L'organisation souscrita pour eux à un « pass-journée » auprès de la F.F. de Triathlon couvrant leur Garantie Responsabilité Civile et la Garantie Accidents Corporels.

La date limite des inscriptions par correspondance est fixée au mercredi 9 novembre. Les droits d'inscriptions restent acquis en cas de désistement.

Le règlement se fera par chèque bancaire à l'ordre de EAC Triathlon

Le dossier complet est à envoyer à Isabelle INGELAERE 13 rue des Tanneurs 27240

AVRILLY

Pour tout renseignement : 06 85 04 73 65 ou mail : isabelle.ingelaere@evreuxactri.com

Article 3 : Principe du Bike and Run

Le B&R consiste à enchaîner la course à pied et le VTT par équipe de 2 en ne disposant que d'un seul vélo.

Les relais entre co-équipiers sont libres, les équipes n'ont pas obligation d'être unis tout au long du parcours, sauf au passage des points de contrôle et l'arrivée qui devront être franchis ensemble.

Le port du casque homologué, coque rigide et sanglé, est obligatoire pour les 2 co-équipiers pour la totalité de l'épreuve. Tous les concurrents devront obligatoirement assister au briefing d'avant course.

Article 4 : Les équipes

La composition des équipes reste libre, pouvant être masculine, féminine ou mixte.

Article 5 : Les inscriptions (+ 2 € le jour de l'épreuve)

15 € par équipe (2 licenciés FF Tri)

21 € par équipe (non-licenciés FF Tri, inclus la carte pass-journée)

18 € par équipe (1 licencié FF Tri et 1 non-licencié FF Tri, inclus la carte pass journée)

10 € par équipe minimes, cadets et avenir

Les inscriptions sur place et le retrait des dossards débiteront à 10h au Gymnase du Canada pour les enfants et à 12h pour l'épreuve de l'après-midi.

Article 6 : les horaires

10h : Ouverture de l'inscription et du retrait des dossards enfants

11h : Départ de la course enfants (10h45 : briefing)

12h : Remise des récompenses enfants

12h : Ouverture des inscriptions et retrait dossards course de l'après-midi

13h30 : Départ de la course adultes, minimes, cadets et juniors (13h15 briefing)

Après la course : Résultats et remise des trophées

Article 7 : Les classements Tous les résultats sur *evreuxactri.com*

un classement scratch général, puis un classement par catégorie

Article 8 : Droit à l'image

Chaque coureur (ou représentant du coureur lorsque celui-ci est mineur) autorise l'organisation du B&R à utiliser toutes les images sur lesquelles il pourrait être identifié dans le cadre des documents promotionnels et publicitaires nécessaires pour les années suivantes.

Article 9 : Responsabilité

L'organisation est couverte par une police d'assurance Responsabilité Civile.

Vu la nature de l'épreuve, les difficultés d'accès au parcours et le temps d'intervention ne pourront être retenus pour un recours contre l'organisation.

L'organisation n'est pas responsable des vols de matériel qui pourraient intervenir sur le site ou sur le parcours.

Article 10 : Conditions Générales

Le déroulement des épreuves s'effectuera suivant le cahier des charges de la FFTRI en vigueur.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler l'épreuve en cas de force majeure